Département du DOUBS

Commune de LES VILLEDIEU

Plan Local d'Urbanisme

Ensemble de la commune - partie nord - Planche 2/3
Echelle 1/5000e

Légende

- Limite de zone
- ★ Elément remarquable identifié au titre du L.123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme
- Zone humide à protéger identifiée au titre du R.123-11 h du code de l'urbanisme
- Zone inondable identifiée au titre du R.123-11 b du code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L.123-1-5 II 6° du code de l'urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du :

Le Maire,

VB Process – société de la marque Territoire+

Mail : thibaud.debonn@territoire-plus.fr

Tel : 06 88 04 08 85

Nom de zone :
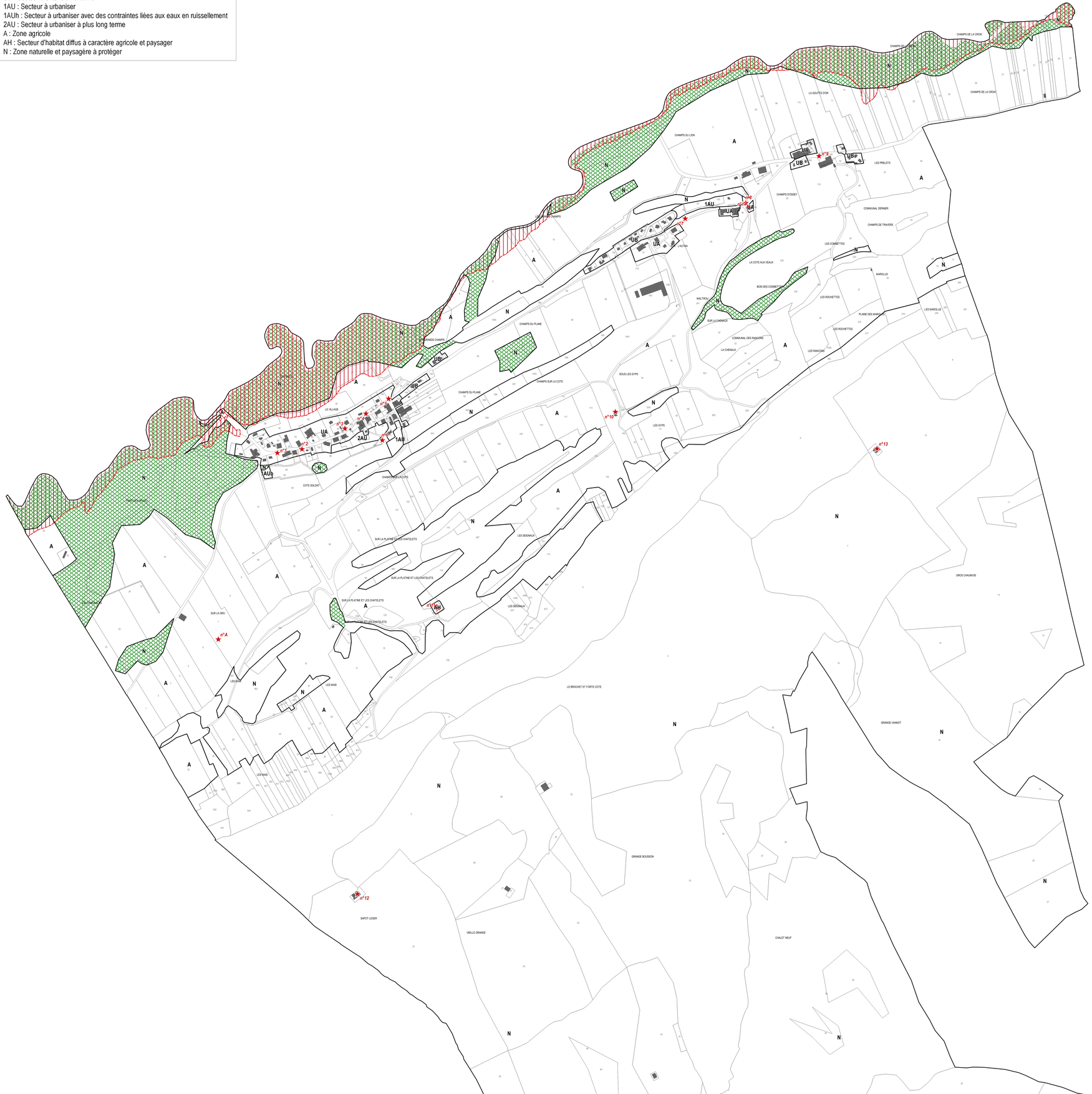
UA : Secteur d'habitat ancien
UB : Secteur d'extension urbaine
1AU : Secteur à urbaniser
1AUh : Secteur à urbaniser avec des contraintes liées aux eaux en ruissellement
2AU : Secteur à urbaniser à plus long terme
A : Zone agricole
AH : Secteur d'habitat diffus à caractère agricole et paysager
N : Zone naturelle et paysagère à protéger